

ARRETE MUNICIPAL N° PM2026-45



Extrait du registre des arrêtés du Maire

Portant réglementation relative à l'occupation du domaine public

Le Maire de la Commune de SAUSSAN,

VU le Code général des collectivités territoriales, notamment les articles L.2212-1, L.2212-2, L.2213-1

VU le Code de la sécurité intérieure, notamment l'article L.131-1,

VU le Code de la route et notamment les articles R411-5, R411-8, R411-21-1, R411-25, R411-26,

VU la demande présentée par monsieur Guillaume Gardey de Soos élu aux festivités,

Considérant qu'il incombe au Maire, au titre de ses pouvoirs de Police de prendre toutes les mesures propres à assurer le bon ordre, la tranquillité, la sécurité et la salubrité publiques.

ARRETE

ARTICLE 1

Le dimanche 21 juin 2026 de 07h00 à 18h00, le stationnement et la circulation seront interdits sur le parking des pénitents afin de permettre l'installation d'une scène et l'accueil du public pour la fête de la musique.

ARTICLE 2

Le marché sera déplacé sur le parking des pénitents. Seul les commerçants et leurs véhicules auront l'autorisation de stationner sur le parking des pénitents.

ARTICLE 3

Des barrières seront mises en place par les services techniques afin d'empêcher toute voiture, autre que celles des commerçants, d'entrer sur le parking.

ARTICLE 4

Le Maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte.

Le présent arrêté est susceptible de recours devant le Tribunal Administratif de Montpellier dans un délai de deux mois commençant à courir à compter de la date de publication ou de notification.

ARTICLE 5

Le Secrétaire général et la police municipale de la commune sont chargés, chacun pour ce qui le concerne, de l'exécution et de la publication du présent arrêté.

Ampliation sera adressée à :

- M. Gardey de Soos.
- M. le Commandant de la gendarmerie de Pignan.
- Services Techniques de la mairie.

le 09 juin 2026

Le Maire,
Sandrine ESSERMEANT

Date de notification : 11/06/2026

REPUBLIQUE FRANCAISE - DEPARTEMENT DE L'HERAULT

Mairie : 13, rue de la Mairie – 34570 SAUSSAN –

Tél : 04 67 47 72 32 – Télécopie : 04 67 47 68 03 Email : mairie-de-saussan@wanadoo.fr

